# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 20-6-63[illegible]870

**BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES**

PUBLICATION PÉRIODIQUE

**EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES**
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
**SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX**
ROUTE DE VASLES - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 88.35.55

ABONNEMENT ANNUEL 30 F.
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. W.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
Rte de Vasles - Biard - 86000 POITIERS

Téléphone provisoire : 40-55-55 .

BULLETIN n° 16 - JUIN 1974

## VIGNE

BLACK-ROT (Haut-Poitou)

La pluie du 27 Mai a été très favorable aux contaminations primaires et de nombreuses taches sont apparues sur les feuilles (Thurageau - Beaumont). Il est donc important de bien protéger les vignes pour éviter l'extension de cette maladie. Effectuer un nouveau traitement, qui sera en outre efficace contre le mildiou.

MILDIOU

La situation est très bonne dans l'ensemble de la Circonscription. Cependant pour éviter une attaque, notamment sur grappe, pendant la floraison, il est conseillé de faire un traitement avant le début de la floraison.

OIDIUM

Cette maladie est à redouter, il convient de protéger les vignes soit par addition de soufre mouillable dans la bouillie de traitement contre le mildiou ou le black-rot, soit par un poudrage au soufre.

VERS de la GRAPPE

Se reporter au précédent avis (n° 15 du 5 Juin).

## ARBRES FRUITIERS à PEPINS

CARPOCAPSE

L'activité de cet insecte a été quelque peu ralentie par les basses températures enregistrées dernièrement, mais elle est vite redevenue intense et des pénétrations sont possibles actuellement, et dans les jours à venir.

Il convient donc de maintenir la protection des fruits par des traitements appropriés.

TAVELURES - OIDIUM

Poursuivre la lutte si nécessaire.

P.1.157

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

POMMES de TERRE

DORYPHORE

Les pontes sont abondantes, et les éclosions nombreuses depuis une semaine. Le traitement doit être effectué lorsque les larves (de couleur grenat) ont atteint la grosseur d'un grain de blé. Choisir l'un des produits de la liste publiée dans le bulletin n° 5.

POIREAU

TEIGNE

Les premières pénétrations ont été observées. Effectuer un traitement si celui préconisé dans notre précédent avis n'a pas encore été fait.

Si nécessaire effectuer un deuxième traitement une quinzaine de jours après le premier, en raison de l'étalement du vol des adultes.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "Poitou-Charentes"

F. BARBOTIN

Les Ingénieurs chargés des AVERTISSEMENTS AGRICOLES

A. GRAVAUD

R. HUDE

B. MORIN

Imprimé à la Station le 14 Juin 1974 - Préc. Note : Bulletin n° 15 - Juin 1974